

**UNIGYM GATINEAU**

31 AOÛT 2020

# UNIGYM GATINEAU

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Information financière supplémentaire - programmation (non audité)	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Unigym Gatineau

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Unigym Gatineau (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme tire des produits découlant des campagnes de financement et des inscriptions aux activités de fêtes d'enfants totalisant respectivement 16 166 \$ et 13 933 \$ (2019 : 32 337 \$ et 24 617 \$) présentés dans les produits de programmation ainsi que de la vente de vêtements et articles promotionnels totalisant 36 006 \$ (2019 : 54 113 \$) dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 août 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 août 2020 et 2019 et de l'actif net aux 31 août 2020 et 2019 et au 1 septembre 2018.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de l'information financière supplémentaire - programmation présenté à la page 16, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T** 613 745-8387  
**F** 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

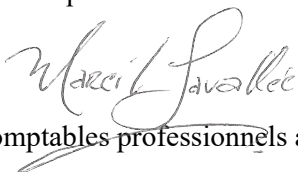
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 11 novembre 2020

# UNIGYM GATINEAU

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

4

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Programmation	1 899 301 \$	2 543 669 \$
Subventions et contributions (note 3)	573 937	172 013
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	56 299	56 299
Vêtements et articles promotionnels	36 006	54 113
Organisation d'événements	26 700	52 504
Intérêts	15 090	10 925
Formation	2 025	7 263
Compétitions d'envergure	-	54 222
Autres	3 125	21 943
	<b>2 612 483</b>	<b>2 972 951</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et avantages sociaux - programmation	1 239 423	1 444 876
Salaires et avantages sociaux - administration	504 899	529 538
Frais d'affiliations	156 070	165 112
Loyer (net de l'AUCLC d'un montant de 20 268 \$)	131 089	167 135
Autres frais de programmation	68 776	63 215
Vêtements et articles promotionnels	46 154	71 117
Télécommunications	37 197	26 110
Frais de compétitions	35 126	105 004
Formation	31 135	40 093
Frais d'entraîneurs	28 942	51 833
Entretien et réparation - équipement de gymnastique	25 944	17 700
Entretien ménager	21 598	26 960
Publicité et promotion	17 371	24 128
Frais de bureau	12 758	13 699
Organisation d'événements	11 705	39 289
Fonds d'aide financière	7 500	8 275
Assurances	5 369	5 048
Compétitions d'envergure	802	32 274
Mauvaises créances	434	983
Honoraires professionnels	14 199	19 958
Intérêts et frais de service	38 168	37 290
Amortissement des immobilisations corporelles	121 788	115 695
Amortissement de l'actif incorporel	516	3 696
	<b>2 556 963</b>	<b>3 009 028</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>55 520 \$</b>	<b>(36 077) \$</b>

# UNIGYM GATINEAU

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

5

	<u>Affectations internes (note 10)</u>					
	Réserve pour éventualités	Réserve pour remplacement des équipements	Réserve pour projet de la nouvelle palestre - secteur Aylmer	Non affecté	2020 Total	2019 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>60 000 \$</b>	<b>451 050 \$</b>	<b>144 358 \$</b>	<b>51 549 \$</b>	<b>706 957 \$</b>	743 034 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	-	-	55 520	55 520	(36 077)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>60 000 \$</b>	<b>451 050 \$</b>	<b>144 358 \$</b>	<b>107 069 \$</b>	<b>762 477 \$</b>	706 957 \$

# UNIGYM GATINEAU

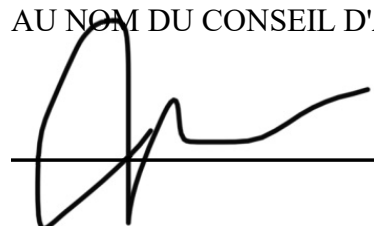
## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


31 AOÛT 2020

6

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	236 937 \$	259 147 \$
Débiteurs (note 4)	39 853	35 635
Apports à recevoir	141 158	26 948
Dépôts à terme, échu au cours de l'exercice	-	250 000
Stocks	24 381	31 566
Frais payés d'avance	963	-
	<b>443 292</b>	<b>603 296</b>
<b>DÉPÔT À TERME, 2,15 %, échéant en septembre 2024</b>	<b>519 164</b>	<b>364 963</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<b>182 559</b>	<b>287 725</b>
<b>ACTIF INCORPOREL (note 6)</b>	<b>-</b>	<b>516</b>
<b>AUTRE ACTIF</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
	<b>716 723</b>	<b>668 204</b>
	<b>1 160 015 \$</b>	<b>1 271 500 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur



# UNIGYM GATINEAU

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2020

7

	2020	2019
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 8)	142 253 \$	140 868 \$
Produits perçus d'avance	220 828	332 919
	363 081	473 787
<b>APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS</b>		
<b>CORPORELLES</b> (note 9)	34 457	90 756
	397 538	564 543
<b>ACTIF NET</b>		
Affectations internes (note 10)	655 408	655 408
Non affecté	107 069	51 549
	762 477	706 957
	1 160 015 \$	1 271 500 \$

# UNIGYM GATINEAU

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

8

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	55 520 \$	(36 077) \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	121 788	115 695
Amortissement de l'actif incorporel	516	3 696
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(56 299)	(56 299)
	121 525	27 015
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	(222 912)	118 593
	(101 387)	145 608
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 622)	(96 553)
Variation nette des dépôts à terme	95 799	41 538
	79 177	(55 015)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	(22 210)	90 593
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	259 147	168 554
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	236 937 \$	259 147 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Unigym Gatineau, un organisme sans but lucratif, est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est un club sportif à but non lucratif qui regroupe l'ensemble des activités liées à la gymnastique sur le territoire de la ville de Gatineau. L'organisation offre une formation et un entraînement de qualité sur les plans régional, provincial, national et international. L'organisme est un organisme à but non lucratif selon la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt sur le revenu.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

##### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel amortissable.

##### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

##### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les inscriptions aux activités et programmes (programmation) sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente de vêtements et articles promotionnels sont constatés lorsque la vente est réalisée et que les fonds sont reçus ou facturés et si le recouvrement final est raisonnablement assuré.

Les produits découlant de l'organisation d'événements, de la vente de billets et commandites, des campagnes de financement et les autres revenus sont constatés lorsque le service a été rendu ou que les biens ont été transférés et que les fonds sont reçus ou facturés s'il n'existe pas de doute en ce qui concerne le recouvrement final des fonds.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial**

L'organisme comptabilise les réductions de loyer accordées par son bailleur en vertu du programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) en diminution de la dépense de loyer correspondante dans la période où les réductions sont accordées.

**Apports de biens et de services**

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement de gymnastique - matériel non fixe	5 ans
Équipement de gymnastique - matériel fixe	8 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de bureau	8 ans
Enseigne	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

**Actif incorporel**

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Apports reportés liés aux immobilisations**

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la même méthode, et le même rythme, que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Le montant d'apports reportés liés aux immobilisations représente le solde non amorti des montants reçus.

**Réduction de valeur des immobilisations**

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

**Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des apports à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

**3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence	<b>408 157 \$</b>	- \$
Ville de Gatineau	<b>108 000</b>	97 000
Emplois d'été Canada	<b>45 737</b>	65 246
Loisir Sport Outaouais	<b>6 773</b>	-
La fédération de gymnastique du Québec	<b>5 000</b>	2 000
Y.M.C.A.	<b>270</b>	7 767
	<b>573 937 \$</b>	172 013 \$

**4. DÉBITEURS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Inscriptions à recevoir	<b>26 839 \$</b>	27 502 \$
Intérêts courus à recevoir	<b>10 489</b>	8 133
Autres débiteurs - voyage international	<b>2 525</b>	-
	<b>39 853 \$</b>	35 635 \$

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Équipement de gymnastique	566 135 \$	398 281 \$	167 854 \$	266 571 \$
Équipement informatique	24 098	23 754	344	1 331
Équipement de bureau	13 245	11 594	1 651	4 300
Enseigne	10 742	8 467	2 275	4 424
Améliorations locatives	13 272	2 837	10 435	11 099
	<b>627 492 \$</b>	<b>444 933 \$</b>	<b>182 559 \$</b>	<b>287 725 \$</b>

**6. ACTIF INCORPOREL**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Logiciel	20 197 \$	20 197 \$	- \$	516 \$

**7. EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$ au taux d'intérêt variable de 7,95 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale. Au 31 août 2020 et 2019, cette marge de crédit était inutilisée.

**8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Salaires, avantages sociaux et vacances à payer	68 520 \$	60 819 \$
Autres crédateurs en fiducie - voyage international	-	33 612
Sommes à remettre à l'État	32 679	29 426
Fournisseurs et frais courus	41 054	17 011
	<b>142 253 \$</b>	<b>140 868 \$</b>

**9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	90 756 \$	147 055 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(56 299)	(56 299)
Solde à la fin	<b>34 457 \$</b>	<b>90 756 \$</b>

**10. AFFECTATIONS INTERNES****Réserve pour éventualités**

Le conseil d'administration a décidé d'établir une réserve afin de pallier à toute éventualité qui pourrait survenir au niveau de ses opérations.

**Réserve pour remplacement des équipements**

Le conseil d'administration a décidé d'établir une réserve afin d'aider à financer le remplacement éventuel de l'équipement de l'organisme.

**Réserve pour projet de nouvelle palestre - secteur Aylmer**

La Réserve pour projet de nouvelle palestre a été établie à même les fonds reçus suite à la dissolution du Club Omnigym du secteur Aylmer. Il a été convenu et résolu par le conseil d'administration que cette réserve ne peut être utilisée que pour le projet de la nouvelle palestre dans le secteur Aylmer de Gatineau.

**11. BIENS ET SERVICES REÇUS À TITRE GRATUIT**

Au cours de l'exercice, la ville de Gatineau a assumé la majorité des frais de loyer et d'électricité de l'organisme pour les locaux situés dans les différents secteurs de la ville. Ces apports ne sont pas constatés dans les résultats de l'organisme en raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur de ces apports.

**12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Débiteurs	<b>(4 218) \$</b>	(5 897) \$
Apports à recevoir	<b>(114 210)</b>	(4 463)
Stocks	<b>7 185</b>	(8 742)
Frais payés d'avance	<b>(963)</b>	15 183
Créditeurs et frais courus	<b>1 385</b>	48 791
Produits perçus d'avance	<b>(112 091)</b>	73 721
	<b>(222 912) \$</b>	118 593 \$



**13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en décembre 2025 pour la location des locaux de la palestre de Masson-Angers totalise 662 842 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	124 283 \$
2022	124 283 \$
2023	124 283 \$
2024	124 283 \$
2025	124 283 \$
2026 et après	41 427 \$

**14. ÉVENTUALITÉS**

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets importants sur les opérations de l'organisme. À la date d'approbation des états financiers, cette situation a eu les impacts suivants sur les activités de l'organisme, notamment : Annulation de la programmation du printemps 2020, mise a pied temporaire du personnel de programmation, report du championnat Canadien 2020 et l'obtention de subventions d'urgences diverses. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la propagation géographique du virus, la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers futurs. La direction surveille activement l'effet sur la situation financière de l'organisme et cherche des moyens de contrer les incidences financières potentielles en ayant recours à l'ensemble des programmes d'aide gouvernemental auxquels l'organisme est admissible. Dans les conditions actuelles de la pandémie, l'organisme est tributaire de ces programmes d'aide gouvernementale du fait qu'une partie importante des pertes financières liées à la pandémie sont compensées par ces programmes d'aide.

# UNIGYM GATINEAU

## INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PROGRAMMATION EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020

16

Le tableau ci-dessous fait état des produits et des charges directes associés à chacune des activités principales de la programmation ainsi que les autres produits et charges non attribuables à la programmation - voir note A :

	2020	2019
<b>PRODUITS DE PROGRAMMATION</b>		
Programme récréatif	951 501 \$	1 334 235 \$
Programme compétitif	675 830	801 416
Camps de jour	244 011	354 928
Fêtes d'enfants	13 933	24 617
Autres programmes	14 026	28 473
Subventions et contributions	573 937	172 013
	<b>2 473 238</b>	<b>2 715 682</b>
<b>CHARGES DE PROGRAMMATION</b>		
Programme compétitif	945 237	1 095 731
Programme récréatif	482 227	652 373
Camps de jour	207 154	219 722
Fêtes d'enfants	14 147	11 919
Fonds d'aide financière	7 500	8 275
Autres programmes	10 660	17 431
	<b>1 666 925</b>	<b>2 005 451</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE PROGRAMMATION AVANT LES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION</b>		
	<b>806 313</b>	<b>710 231</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Compétitions d'envergure	-	54 222
Vêtements et articles promotionnels	36 006	54 113
Organisation d'événements	26 700	52 504
Autres	76 539	96 430
	<b>139 245</b>	<b>257 269</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration	709 073	741 506
Compétitions d'envergure	802	32 274
Vêtements et articles promotionnels	46 154	71 117
Organisation d'événements	11 705	39 289
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	122 304	119 391
	<b>890 038</b>	<b>1 003 577</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION</b>		
	<b>(750 793)</b>	<b>(746 308)</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		
	<b>55 520 \$</b>	<b>(36 077) \$</b>

Note A : Certains produits et certaines charges présentés ci-dessus ont été ventilés entre les activités principales de la programmation en fonction des meilleures estimations de la direction.